

AU DÉPARTEMENT DE MUSIQUE

POSTE DE PROFESSEURE, PROFESSEUR EN DIDACTIQUE ET PÉDAGOGIE MUSICALE

L'UQAM recherche des candidates et candidats qualifiés afin de renouveler son corps professoral et assurer un développement de qualité dans tous ses domaines d'activité.

SOMMAIRE DE LA FONCTION :

- Enseignement au premier cycle des études et aux cycles supérieurs comportant notamment : le développement et l'amélioration des contenus; l'évaluation des étudiantes et étudiants
- Direction, encadrement et évaluation des étudiants dans leurs travaux de recherche aux cycles supérieurs
- Recherche et activités de création dans le champ d'études et publication des résultats favorisant ainsi l'avancement des connaissances et leur diffusion.
- Services à la collectivité consistant notamment, mais pas exclusivement à : l'élaboration de programmes; à offrir des services de consultation au gouvernement, à des entreprises ou à des particuliers; et à assumer certaines tâches administratives

EXIGENCES :

- Doctorat* en enseignement de la musique ou dans une discipline en lien avec l'éducation
- Expérience professionnelle pertinente d'au moins 3 ans, incluant les activités de recherche doctorale
- Un minimum de cinq années d'expérience professionnelle récente et pertinente dans le milieu de l'enseignement de la musique, ainsi qu'une compétence éprouvée et reconnue par le milieu (CV, portfolio professionnel, lettres de références)
- Un minimum de huit années d'expériences en enseignement de la musique en milieu scolaire.
- Expérience d'enseignement universitaire au 1^{er} cycle
- Capacité et compétences à enseigner les contenus de cours en lien avec la didactique et la pédagogie de la musique, de même qu'à effectuer la supervision des stages et pratiques supervisées en milieu scolaire
- Publications dans les six dernières années dans des revues scientifiques avec comité de révision.
- Capacité à travailler en équipe
- Être en mesure, dès son embauche, d'enseigner des cours en didactique et pédagogie musicale, ainsi que certains des cours obligatoires dans l'un des champs d'études du Département
- Maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit**

* Exceptionnellement, la candidature d'une personne n'ayant pas terminé le diplôme exigé pourra être considérée. Toutefois, ce diplôme devra avoir été obtenu avant l'acquisition de la permanence, en conformité avec les dispositions de la convention collective UQAM-SPUQ.

** Une maîtrise fonctionnelle de la langue française (capacité de donner des cours en français) doit être détenue avant l'entrée en fonction de la personne retenue. La maîtrise adéquate de la langue française (niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues) sera quant à elle une condition essentielle à l'obtention de la permanence, en conformité avec les dispositions de la convention collective UQAM-SPUQ. Des cours de français pourraient être offerts.

ATOUTS :

- Expérience en enseignement universitaire aux cycles supérieurs
- Expérience de supervision des stages
- Formation dans au moins une des méthodes actives (Orff, Dalcroze, Kodály)

CONDITIONS D'EMPLOI :

- Poste régulier pouvant mener à la permanence

AVANTAGES SOCIAUX :

- Assurance maladie complémentaire et invalidité
- Assurance vie
- Régime de retraite à prestation déterminée

RÉMUNÉRATION ANNUELLE au 1^{er} avril 2025 : de 74 351 \$ à 178 818 \$

LIEU DE TRAVAIL : Au cœur du Quartier latin au Centre-Ville de Montréal - Campus principal

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION PRÉVUE: 1^{er} JUIN 2026 (sous réserve des autorisations requises)

Soucieuse d'être représentative de la société québécoise et déterminée à s'enrichir de sa diversité, l'Université invite toutes les personnes qualifiées à soumettre leur candidature, en particulier les femmes, les personnes autochtones, les membres de minorités visibles et ethniques, ainsi que les personnes handicapées relativement au Programme d'accès à l'égalité en emploi. Les personnes issues de ces groupes sont invitées à s'auto-identifier lors du dépôt de leur candidature en acheminant le questionnaire d'identification <https://rh.uqam.ca/qacceseegalite/>, en mentionnant le titre du poste en objet, à l'adresse suivante : edi@uqam.ca.

Conformément aux exigences canadiennes en matière d'immigration, la priorité devra être accordée aux personnes ayant les autorisations nécessaires pour travailler au Canada. Ce critère n'est pas une priorité au sens des conventions collectives applicables.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir une lettre de présentation, un curriculum vitae en français, détaillé, daté et signé, incluant trois lettres de recommandation, ainsi qu'une copie de leurs trois plus importantes publications **AVANT LE 9 DÉCEMBRE 2025, 9 h** à :

Hélène Boucher, directrice du département de musique

Département de musique, Faculté des Arts

Université du Québec à Montréal

1440, rue St-Denis, Local F-4350

Montréal (Québec) H2X 3J8

dept.musique@uqam.ca